Brevet de Technicien Supérieur

Niveau de formation III

GESTION DES TRANSPORTS ET LOGISTIQUE ASSOCIEE

PLAN DE FORMATION

Formation diplômante de 1124 heures sur 2 années.

En alternance avec un rythme hebdomadaire de 3 jours en entreprise et 2 jours de formation au CFP (selon le calendrier).

▶ **Champs d'activités** …….. page 3

▶ **Disciplines enseignées** ……. pages 4 à 7

4 blocs de compétences d'enseignement général

- ***Culture générale et expression***
- ***Langue vivante étrangère (écrit)***
- ***Langue vivante étrangère (oral)***
- ***Culture économique, juridique et managériale***

4 blocs de compétences professionnels

- ***Mise en œuvre d'opérations de transport et de prestations logistiques***
- ***Conception d'opérations de transport et de prestations logistiques***
- ***Analyse de la performance d'une activité de transport et de prestations logistiques***
- ***Pérennisation et développement de l'activité de transport et de prestations logistiques***

▶ **Règlement d'examen**…… page 8

CHAMPS D'ACTIVITES DU TECHNICIEN SUPERIEUR GTLA

Définition du métier

Le titulaire du BTS « Gestion des transports et logistique associée » contribue, par l'exercice de son métier, à la gestion des flux nationaux et internationaux de marchandises.

Le titulaire du BTS « Gestion des transports et logistique associée » organise des opérations de transport et des prestations logistiques au niveau local, régional, national, européen et international.
Il optimise les opérations dans un contexte de mondialisation des échanges, en tenant compte de la complémentarité des modes de transport et du développement durable.
Il contribue à la mise en œuvre des décisions stratégiques et coordonne des opérations entre les différents services de l'entreprise, et avec les partenaires extérieurs.

Dans ce cadre, il a vocation à manager et animer une équipe. Il maîtrise enfin les compétences de gestion qui lui permettrait de créer, de reprendre ou de développer une entreprise dans le secteur du transport de marchandises et de la logistique.

Contexte professionnel

Les emplois visés par le diplôme doivent s'adapter aux évolutions de leur environnement technique, juridique et économique, sous l'influence de plusieurs facteurs :

- l'internationalisation accrue des échanges ;
- les progrès technologiques qui permettent de gérer des processus de transport et de prestations logistiques associées de plus en plus complexes ;
- les exigences croissantes de sûreté et de sécurité ;
- les préoccupations environnementales et sociétales de plus en plus contraignantes et réglementées.

L'intensité de la concurrence impose aux entreprises une adaptation dynamique exigeant :

- une plus grande réactivité ;
- la création de nouvelles gammes de services ;
- la mise en place d'une démarche qualité ;
- la traçabilité des opérations et des produits ;
- l'optimisation des coûts et des délais.

Dans ce contexte national et international, le titulaire du diplôme doit s'adapter en mobilisant :

- des moyens de transport et logistiques divers de plus en plus sophistiqués ;
- des systèmes d'information complexes ;
- des langues étrangères et des approches pluriculturelles ;
- des méthodes de travail en équipe.

DISCIPLINES ENSEIGNEES

REPARTITION DES MATIERES PAR HEURE

Durée : 2 années : 1 124h

BTS Gestion des Transports et Logistique Associée

DISCIPLINES ENSEIGNEES

ENSEIGNEMENT GENERAL :

- Culture générale et expression
- Langue vivante
- Culture économique, juridique et managériale

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Mise en œuvre d'opérations de transport et de prestations logistiques
- Conception d'opérations de transport et de prestations logistiques
- Analyse de la performance d'une activité de transport et de prestations logistiques
- Pérennisation et développement de l'activité de transport et de prestations logistiques

Le BTS GTLA sur 4 blocs de compétences d'enseignement général

Activités	Blocs de compétences d'enseignement général	Unités
	Bloc n° 5 - Culture générale et expression - Rendre compte d'une culture acquise en cours de formation - Apprécier un message ou une situation - Communiquer par écrit ou oralement - Appréhender un message - Réaliser un message	**U1 – Culture générale et expression**
	Bloc n° 6 - Langue vivante étrangère (écrit) Niveau B2 du CECRL pour les activités langagières suivantes : - Compréhension de documents écrits - Production et interactions écrites	**U21 - Compréhension de l'écrit et expression écrite**
	Bloc n° 7 – Langue vivante étrangère (oral) Niveau B2 du CECRL pour les activités langagières suivantes : - Production orale en continu - Interaction orale	**U22 - Production orale en continu et interaction**
	Bloc n° 8 - Culture économique, juridique et managériale - Analyser des situations auxquelles l'entreprise est confrontée - Exploiter une base documentaire économique, juridique ou managériale - Proposer des solutions argumentées en mobilisant des notions et les méthodologies économiques, juridiques ou managériales - Établir un diagnostic (ou une partie de diagnostic) préparant une prise de décision stratégique - Exposer des analyses et des propositions de manière cohérente et argumentée	**U3 - Culture économique juridique et managériale**

Le BTS GTLA sur 4 blocs de compétences professionnels

Activités	Blocs de compétences professionnels	Unités
Pôle d'activités n° 1 ***Mise en œuvre d'opérations de transport et de prestations logistiques***	***Bloc n° 1 – Mise en œuvre d'opérations de transport et de prestations logistiques*** - A1.C1 - Identifier les caractéristiques de la prestation de transport et logistique à réaliser - A1.C2 - Planifier de façon optimale les opérations de transport et les prestations logistiques - A1.C3 - Appliquer ou ajuster le plan de transport - A1.C4 - Mettre en œuvre les procédures et les protocoles adaptés - A1.C5 - Appliquer les normes et réglementations spécifiques au transport des marchandises et aux prestations logistiques - A1.C6 - Appliquer les règles de sûreté et de sécurité - A1.C7 - Utiliser le système d'information dédié au transport et à la logistique - A1.C8 - Mobiliser les ressources internes et les partenaires - A1.C9 - Utiliser les tarifs - A1.C10 - Négocier les conditions de l'opération de transport et de prestations logistiques - A1.C11 - Communiquer avec les partenaires internes et externes	**U4 – Mise en œuvre d'opérations de transport et de prestations logistiques**
Pôle d'activités n° 2 ***Conception d'opérations de transport et de prestations logistiques***	***Bloc n° 2 – Conception d'opérations de transport et de prestations logistiques*** - A2.C1 - Analyser un document professionnel - A2.C2 - Déterminer les contraintes liées à une demande de transport et de prestations logistiques - A2.C3 - Choisir un (ou des) mode(s) de transport - A2.C4 - Choisir un (ou des) prestataire(s) de transport et de prestations logistiques - A2.C5 - Déterminer les moyens matériels nécessaires - A2.C6 - Déterminer les moyens humains nécessaires - A2.C7 - Prendre en compte les réglementations, les normes et les protocoles - A2.C8 - Évaluer les composantes quantitatives d'un transport et d'une prestation logistique (durée, distance, poids, volume, etc.) - A2.C9 - Établir le coût et le prix d'une solution de transport et de prestations logistiques - A2.C10 - Évaluer la rentabilité d'une solution de transport et de prestations logistiques	**U51 – Conception d'opérations de transport et de prestations logistiques**
Pôle d'activités n° 3 ***Analyse de la performance d'une activité de transport et de prestations logistiques***	***Bloc n° 3 - Analyse de la performance d'une activité de transport et de prestations logistiques*** - A3.C1 - Produire des indicateurs quantitatifs et qualitatifs pertinents - A3.C2 - Établir des tableaux de bord - A3.C3 - Analyser et interpréter les indicateurs - A3.C4 - Proposer des actions correctives - A3.C5 - Résoudre un litige - A3.C6 - Analyser la performance d'une équipe - A3.C7 - Analyser le bilan et le compte de résultat	**U52 - Analyse de la performance d'une activité de transport et de prestations logistiques**

Activités	Blocs de compétences professionnels	Unités
Pôle d'activités n° 4 ***Pérennisation et développement de l'activité de transport et de prestations logistiques***	***Bloc n° 4 - Pérennisation et développement de l'activité de transport et de prestations logistiques*** - A4.C1 - Identifier un besoin de pérennisation ou une opportunité de développement de l'activité de transport et prestations logistiques - A4.C2 - Identifier des solutions et argumenter le choix d'une solution - A4.C3 - Planifier les actions correspondant à la solution choisie - A4.C4 - Financer les actions proposées - A4.C5 - Communiquer et mobiliser l'équipe sur un projet - A4.C6 - Évaluer les effets d'un projet	**U6 - Pérennisation et développement de l'activité de transport et de prestations logistiques**

REGLEMENT D'EXAMEN

Intitulés et coefficients des épreuves et unités			Voie scolaire (établissement privé hors contrat) Apprentissage (CFA ou section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés) Au titre de l'expérience professionnelle Enseignement à distance	
Épreuves	Unités	Coef.	Forme	Durée
E1. Culture générale et expression	U1	3	Ponctuelle écrite	4 heures
E2. Langue vivante étrangère* Sous-épreuve E21 : Compréhension de l'écrit et expression écrite Sous-épreuve E22 : Production orale en continu et interaction	U21 U22	1,5 1,5	Ponctuelle écrite Ponctuelle orale	2 heures 20 minutes (1)
E3. Culture économique juridique et managériale	U3	4	Ponctuelle écrite	4 heures
E4. Mise en œuvre d'opérations de transport et de prestations logistiques	U4	6	Ponctuelle orale	50 minutes (2)
E5. Conception d'opérations de transport et de prestations logistiques et analyse de la performance d'une activité de transport et de prestations logistiques Sous-épreuve E51 : Conception d'opérations de transport et de prestations logistiques Sous épreuve E52 : Analyse de la performance d'une activité de transport et de prestations logistiques	U51 U52	6 4	Ponctuelle écrite Ponctuelle écrite	4 heures 3 heures
E6. Pérennisation et développement de l'activité de transport et de prestations logistiques	U.6	4	Ponctuelle orale	40 minutes (3)
EF1. Langue vivante **	UF1		Ponctuelle orale	20 minutes (1)
EF2. Module d'approfondissement	UF2		Ponctuelle orale	20 minutes

* Les langues autorisées pour cette épreuve sont les suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe.
** La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative et figurant dans la note de service est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.

(1) non compris le temps de préparation de 20 minutes
(2) 20 minutes de présentation et 30 minutes d'entretien
(3) 15 minutes de soutenance et 25 minutes d'entretien